

Bac 2024 : corrigé de philosophie, Antilles-Guyane AG1

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2024, Antilles-Guyane, code 24-PHGEAG1. Les trois choix sont traités.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 - Puis-je savoir si j'ai raison ?

Problème

Avoir raison, c'est soutenir un jugement juste ; croire avoir raison est un état de conviction. La question demande si je peux disposer de critères qui dépassent mon assurance personnelle. Il faut distinguer un savoir justifié et une certitude qui prétendrait exclure toute révision.

Plan développé

1. Je peux examiner des raisons et vérifier certains résultats. Un calcul repris étape par étape, une observation contrôlée ou une contradiction repérée permettent de comparer des propositions. Le jugement n'est donc pas livré uniquement à la préférence. Dans ces cas, je peux savoir pourquoi une réponse est fondée et pourquoi une autre ne l'est pas.

2. Mon point de vue peut pourtant dissimuler ses propres limites. Je peux oublier une donnée, choisir seulement les faits qui me conviennent ou utiliser un mot de manière imprécise. Être sincèrement convaincu ne suffit pas. La possibilité d'erreur oblige à distinguer ce qui est démontré, vraisemblable et encore incertain.

3. Un savoir de sa justesse se construit par des contrôles partageables. Exposer ses arguments à autrui permet de découvrir des objections. Cela n'impose pas de céder à toute contradiction : il faut en évaluer les raisons. Je peux donc savoir que j'ai raison sur certaines questions dans un cadre déterminé, sans me croire infaillible sur tout. La capacité de reconnaître une erreur fait partie de cette exigence de savoir.

Sujet 2 - L'égalité garantit-elle la justice ?

L'égalité peut désigner un même droit, une même quantité de ressources ou un même traitement. La justice exige que chacun reçoive ce qui lui est dû. Un traitement identique peut être injuste lorsque les situations diffèrent de manière pertinente.

1. Une égalité de statut protège contre les privilèges. Une règle qui ne s'appliquerait qu'aux personnes faibles ferait dépendre les droits du pouvoir. L'égalité devant une règle commune constitue donc une exigence fondamentale. Elle permet de critiquer une faveur sans justification.

2. L'identité de traitement ne suffit pas. Donner le même outil à deux personnes dont les besoins diffèrent peut en laisser une sans accès réel au service. À l'inverse, une différence de traitement n'est pas automatiquement un privilège : elle peut compenser une difficulté pertinente. Il faut justifier le critère de distinction, plutôt que compter seulement les quantités distribuées.

3. La justice articule égalité et attention aux situations. L'égalité de dignité interdit de hiérarchiser la valeur des personnes ; la répartition des moyens peut demander des différences justifiées. Une règle égale mais arbitraire ne devient pas juste parce qu'elle frappe tout le monde. L'égalité est donc nécessaire dans certains sens, mais elle ne garantit pas à elle seule la justice d'une décision.

Sujet 3 - Simone de Beauvoir et la liberté face à l'échec

Thèse

La liberté ne se protège pas en évitant tout engagement. Elle se confirme lorsqu'un projet singulier ouvre un avenir et lorsque son échec peut donner lieu à un engagement renouvelé. Renoncer à une forme précise n'est donc pas nécessairement renoncer à exister librement.

Explication suivie

Le début écarte une fausse solution : ne rien vouloir pour éviter de perdre. Une passivité protégée de l'échec ne constitue pas un accomplissement de la liberté. La liberté doit se donner un contenu, donc rencontrer le risque d'un obstacle.

Pour ne pas mourir avec ce contenu, elle doit viser à travers lui un mouvement plus large de l'existence. Un projet concret n'est pas nié, mais il ne doit pas être fixé comme une possession qui ferme tout avenir. L'admiration pour celui qui se relève après une ruine illustre cette capacité de renouvellement.

L'exemple de Van Gogh est utilisé par l'autrice pour distinguer la peinture comme forme déterminée et une manière de vivre et de communiquer susceptible de se poursuivre autrement. Il faut analyser la fonction de cet exemple dans le texte, sans en tirer une biographie supplémentaire non fournie.

Le renoncement combine alors déchirement et joie. La perte est réelle : le projet possédait une forme singulière à laquelle la personne tenait. Mais abandonner cette forme peut rendre possible un nouvel engagement. La dernière condition précise la thèse : le projet doit dessiner des possibilités au lieu de barrer l'avenir. Le texte ne recommande donc ni l'indifférence à ses projets ni un optimisme qui nierait toute souffrance.